

Entre Nous



www.pezou.fr

En Chemin...

Clichés des lauréats du Sprint photo 2017



Édito

Notre commune est endeuillée, nous venons de perdre deux maires en trois mois.

Monsieur Martinet tout d'abord, début février, à qui nous consacrons un article à notre une.

Puis le 30 mars, Alain, notre maire, nous a quittés. Notre maire mais aussi notre ami. Nous lui avons rendu hommage, non pas par obligation mais parce que nous nous étions sincèrement attachés à cet homme si humain.

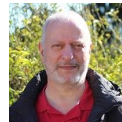
Parfois, on se rend coupable en négligeant d'agir. C'est dans cet esprit que j'ai posé ma candidature et ai été élu maire dans les circonstances dramatiques que nous avons traversées.

La charge qui m'est revenue, et à laquelle je n'étais pas préparé, n'est supportable qu'avec l'entier support des conseillers municipaux. Ils ont toujours démontré leur implication dans la vie communale et continuent de le faire aujourd'hui. Vous pouvez être assurés que c'est bien toute l'équipe municipale qui est à pied d'œuvre pour faire

vivre notre communauté et vous servir.

Nous allons donc terminer les actions commencées (voirie, assainissement...) et mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur (reconstruction des équipements sportifs, aménagements de notre village).

Nous restons à votre écoute comme Alain nous avait appris à le faire. Avec sincérité et enthousiasme.



Votre maire,
Pierre Solon



Canicule

L'été revient et avec lui l'éventualité des fortes chaleurs et de sécheresse, ce qui implique le retour sur le devant de la scène, du **fichier canicule**.

Ce que dit la loi...

« **Le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, pour permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence** »

Les dispositions légales assignent au maire quatre missions :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité
- Collecter les demandes d'inscription
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif
- Le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre), résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Bibliothèque

Cet été, la bibliothèque sera ouverte les samedis suivants de 10h à 12h:

1er juillet
8 juillet
5 août
12 août
26 août

Canicule

Ce que nous faisons...

Les personnes de + de 65 ans vont recevoir des formulaires de demande d'inscription. Remplis aussi précisément que possible, datés, signés et retournés en mairie, ils **doivent être remis à jour** à chaque changement de situation.

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.pezou.fr Rubrique Protection civile communale.

Les informations à recueillir : les nom et prénom de la personne, la date de naissance, la qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre (plus de 65 ans, plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, personne adulte handicapée), l'adresse, le numéro de téléphone, et, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou de la personne à prévenir en cas d'urgence. De plus, sont à renseigner ou à recueillir la date de la demande d'inscription ainsi que, le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande.

Sommaire du n°12

P 1 : Fichier Canicule - Edito - Photos des lauréats du Sprint Photo
P 2 : Hommage à Messieurs Sopena et Martinet - Salle multisport
P 3 : Construction isolation paille
P 4 : Remerciements - L'Expo de l'Été - Dates à retenir

Monsieur Paul Martinet nous a quitté le 7 février dernier et c'est avec beaucoup d'émotion que nous souhaitons lui rendre un dernier hommage par ces quelques lignes.



Maire de 1965 à 1977, il a été à l'initiative des grands travaux qui ont fait entrer notre commune dans l'ère moderne : réseau de distribution d'eau potable, réseau d'assainissement collectif et stations d'épuration dans le bourg et à Fontaine, modernisation de l'école et notre salle des fêtes qui porte son nom depuis janvier 2016.

Il est aussi à l'origine des regroupements des communes pour exercer ensemble la compétence scolaire et la distribution d'eau potable. Création du SIVOS avec les communes de Busloup, Lignièrès et Lisle et du syndicat d'adduction d'eau potable avec Lignièrès et Lisle.

Merci, Monsieur, pour tout ce que vous avez fait pour Pezou au cours de vos mandats.

Alain Sopena, notre maire depuis mars 2014 et vice-président de la communauté de communes du Perche et Haut Vendômois, est décédé le 30 mars.



Âgé de 66 ans, Alain Sopena, avait enseigné la biologie au lycée agricole de Vendôme de 1975 à 1988, tout en étant maire d'Areines de 1984 à 1988.

Après Vendôme, il avait poursuivi sa carrière comme Proviseur adjoint puis proviseur du lycée agricole du Mans. Ensuite, en 1995, il avait été nommé chef du service régional de la formation et du Développement à Orléans, au sein de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. En 2001, il rejoignait le ministère de l'Agriculture à Paris, affecté à la Direction Générale de l'Enseignement agricole et de la

Recherche, en étant chargé de la politique des formations. Enfin, il avait terminé sa carrière à Rambouillet en tant que Directeur de la Bergerie Nationale.

Homme convivial, il était apprécié pour son grand sens du consensus. Il était à l'écoute de ses concitoyens et avait organisé les réunions de quartiers en ce sens.

La reconstruction du club-house détruit lors d'un incendie en 2014 (le Club 2000), lui tenait particulièrement à cœur. Il désirait aller au-delà du simple remplacement en imaginant y faire un deuxième lieu de vie communale. Nous poursuivons donc ce projet en ce sens.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme d'une grande gentillesse, très disponible et plein d'humour, qui avait su rassembler autour de lui une équipe municipale unie.

Salle multisport

La renaissance du Club 2000 en véritable gymnase : le choix d'une construction écologique et bio-sourcée.

Il aura fallu du temps à notre conseil pour décider de la forme qu'allait prendre le futur gymnase de Pezou. Du temps pour étudier chaque opportunité de construction, afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. Tant dans la forme : emplacement, fonctionnalité et esthétique intérieure et extérieure du bâtiment, que dans le fond : choix du fonctionnement énergétique du gymnase, choix des matériaux d'isolation etc.

A l'heure de la transition écologique mondiale, Pezou a décidé de s'inscrire dans ce mouvement alternatif en pleine croissance, en optant pour une construction bio-sourcée. Loin d'être une mode passagère, les constructions éco-sourcées sont aujourd'hui normées et voient le jour un peu partout: pôle petite enfance à Cormenon, salle des fêtes de la mairie au Poislav...

Mais en clair, qu'est-ce qu'une construction bio-sourcée?

On va parler de :

- la bio masse : ensemble des éléments vivants (végétaux ou animaux)
- d'éco-matériaux : matériaux utilisés comme matière première de construction répondant à des critères environnementaux tout au long de leur cycle de vie (de la création au recyclage).

Une construction bio-sourcée est donc bâtie à l'aide de matériaux issus de la biomasse (paille, chanvre, lin...) et d'éco-matériaux.

A Pezou par exemple, le choix de l'isolation s'est arrêté sur la paille. La paille pour les murs parce que le production est locale et la laine de bois de Sarthe pour le toit. Deux matériaux correspondants à nos critères et offrant l'avantage d'être des isolants de très haute performance. Nous escomptons avoir un minimum de coût de chauffage grâce à eux.

Notre deuxième préoccupation est d'économiser l'énergie grise. Cette énergie nécessaire au cycle de vie d'un matériau : production, transformation, transport et mise en œuvre, et bien sûr le recyclage en fin de vie. Ce dernier coût n'est pas négligeable, nous avons encore en tête le montant de la facture du recyclage du club 2000.

C'est ainsi, en faisant le choix d'une construction vertueuse que le conseil a nommé Ken Mimran Castera, architecte bioclimaticien à Vendôme, pour la réalisation de ce fantastique projet pezovien.

Alors concrètement, à quoi va ressembler ce gymnase?

Le futur gymnase à Pezou c'est 550m² au sol avec:

- des sanitaires pour 2 équipes de foot et leurs remplaçants, soit 2x15 personnes
- 1 local arbitre
- 1 club-house pouvant accueillir 50 personnes avec bar et rangements
- 1 salle multisports de 16x22m destinée à accueillir les enfants de l'école dans leurs activités diverses, les associations sportives, la maison familiale de Saint Firmin pour leurs ados, mais aussi destinée à de l'évènementiel ponctuel comme des expositions etc.

Le futur gymnase à Pezou c'est le choix d'une énergie optimisée: éclairage en basse consommation, chauffage en chaudière bois dont les granulés proviennent de la filière bois locale.

Le futur gymnase à Pezou, c'est aussi en extérieur, la réfection du court de tennis et des pistes du boulodrome.

Comment tout cela est-il subventionné?

- ⇒ par l'indemnité de l'assurance suite à l'incendie du club 2000
- ⇒ par les aides du Pays Vendômois
- ⇒ par les aides ADEME pour soutenir notre effort sur les économies d'énergie et la DSR (dotation de solidarité rurale) qui est le soutien du département à notre développement

Le gymnase à Pezou devrait voir le jour en 2018. Nous avons ouvert le chantier permis de construire ce mois de juin.



Nous suivrons les travaux au fil des numéros d'Entre Nous et Accort-Paille nous donnera d'autres documents sur ces pratiques d'isolation.

Isoler avec la paille

Petite chronique sur la construction en paille par ACCORT-Paille

1- une histoire ancienne

Née en 1850 aux Etats-Unis, la presse à ballots de paille a permis d'améliorer le transport et le stockage de la paille. La presse produit des petits ballots de moyenne densité de 14 pouces par 18 pouces (soit 35,5x45,7cm). Cette dimension est donc courante pour les bottes de paille actuelles.



Le grenier des Etats-Unis, au milieu du 19ème siècle, est situé dans le Midwest, Etat du Nebraska, la région des Sand-Hills. Peu d'arbres y sont présents et construire dans cette région désertique relève du défi ! L'Amérique innove et construit ses premiers bâtiments en paille, sans ossature en bois. La technique se nomme aujourd'hui la technique Nebraska (ou technique en paille porteuse), en l'hommage à la région de son origine.



Sand-Hills, USA

Initialement utilisés pour construire des abris, les ballots sont par la suite enduits pour construire des maisons. Entre 1896 et 1945, environ 70 bâtiments en paille porteuse, y compris des maisons, des bâtiments agricoles, des églises, des écoles, des bureaux et des épiceries ont été construits dans les Sand-hills. Les plus anciens bâtiments encore visibles datent du début du 20ème siècle et nous prouvent la durabilité de ce mode constructif.



Pilgrim Holiness Church – Arthur (USA) - 1928



Simonton House
Purdum -1908



Maison Martin
Monhart (USA) - 1925
2- Technique

La technique Nebraska est très adaptée aux régions peu boisées, pour des petits bâtiments d'architecture simple. Les bottes de pailles sont empilées, reliées entre elles et pré-compressées au moyen de sangles afin de recevoir et porter une toiture. Elle nécessite peu de moyens techniques et se range dans les techniques les plus alternatives et séduisantes. En effet, la paille joue 3 rôles : structure, isolation et support d'enduit, ce qui la rend difficilement diffusable, reproductible et réglementaire.



Technique Nebraska (petites bottes)

L'apparition des grosses bottes de paille fait renaître l'intérêt pour cette technique, en particulier dans le cadre de bâtiments agricoles ou de stockage. Quelques constructions ont été réalisées par cette méthode, mais l'épaisseur de ses murs (jusqu'à 80cm) présente d'autres contraintes, comme l'emprise au sol ou la complexité de réaliser des ouvertures.



Maison en paille porteuse (grosses bottes)
à Saint-Nom-la-Bretèche (78)



Une école en paille porteuse est actuellement en construction à Rosny-Sous-Bois (93)

Prochain épisode : La construction en paille dans une ossature en bois

Crédit photo : Mairie de Rosny sous Bois, Le Parisien, Cédric Hamelin, Athena et Bill Steen, JB Thévard.

Remerciements

Chers Pezoviens et Pezoviennes,

Après presque trois années passées dans votre charmant village à pratiquer mon métier de tapissière d'ameublement, mon atelier « L'Aiguille Courbe » prend son envol pour Vendôme !

Je dois vous remercier de votre accueil, de votre sympathie, de votre confiance et je n'oublierai pas toutes celles et ceux que j'ai pu rencontrer quotidiennement et accompagner d'un bonjour ou d'un simple sourire.

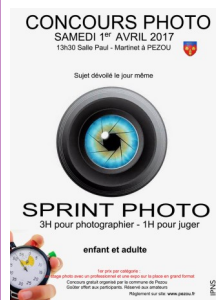
J'aurai le plaisir de revenir à Pezou et de vous revoir à l'occasion de vos différentes manifestations !

Bien cordialement,
Aude Cordonnier



Dévelocoop L'Aiguille Courbe
1 rue Nicéphore Niepce
41100 Vendôme
☎ 02.54.77.27.74

Sprint photo 2017



Le 1er avril, le concours « Sprint photo » a réuni nombre de photographes amateurs malgré une météo changeante et un contexte douloureux, compte tenu de la disparition récente d'Alain Sopena, maire. Les organisateurs, membres du conseil municipal, ont choisi de maintenir cette animation originale en sa mémoire. Les participants, Pezoviens ou non, ont perçu l'émotion du moment et se sont attachés à réaliser des clichés à la hauteur.

Le thème dévoilé le jour même était « En chemin », ce qui a inspiré les concurrents qui sont rapidement partis à la découverte des routes et voies de la commune.

De retour à la salle Paul-Martinet, les membres du jury, tirés au sort parmi les participants, ont noté l'ensemble des clichés selon quatre critères : l'émotion, la composition, le cadrage et la lumière. Et ce, pour les trois catégories : smartphones, compacts et reflex.

Ont ainsi été primés, pour les smartphones, Nadia Dubois, Aurélien Dizio et Claude Debertonne ; pour les compacts, Florence Auburtin, Catherine Leininger et Daniel Prévost ; et, enfin, pour les reflex, Virginie Marchand, Franck Dubois et Isabelle Beauchard.

Le 10 juin, nous avons donc inauguré l'exposition « En Chemin », des lauréats du sprint photo du 1^{er} avril dernier. Elle restera en place jusqu'à l'automne.

Tous peuvent voir leur réalisation imprimée en très grand format et exposée sur la place de l'Église, tout au long de la saison, tandis que les vainqueurs de chaque catégorie ont bénéficié d'une formation particulière avec Patrick Perroquin, photographe professionnel.

Voir la NR du 6 avril 20127

**CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Erratum sur Le Lien que vous avez reçu

P. 43 : Ombelles

✉ : florence.ombelles@outlook.fr



Facebook.com : ombelles

Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site

www.pezou.fr



web

10 juin 31 octobre	Expo de l'été « En Chemin... » Place de l'Église
1er juillet	Soirée champêtre Clos des Îlots
13 août	Vide Grenier ANOUE Clos des Îlots
4 septembre	Rentrée des classes
30 septembre	Festival Romantique du Loir Eglise Saint Pierre

